Angers *Centre Communal d'Action Sociale*

CCAS d'Angers – Conseil d'administration
Lundi 18 décembre 2023 – 17h30

(Visioconférence TEAMS)

Délibération examinée

Ressources Internes

1- **Ressources humaines** : Temps de travail – Mise en place d'un nouveau système d'équivalence pour le travail de nuit en résidence autonomie *(DEL-2023-149)* – Adoptée à l'unanimité

Centre Communal d'Action Sociale
Boulevard de la Résistance et de la Déportation - BP 80011 - 49020 Angers Cedex 02
Tél. : 02 41 05 49 49 - Fax : 02 41 05 39 40
www.angers.fr